

Se syndiquer pour 2016/2017

Plus de 1500 instituteurs et professeurs des écoles sont syndiqués au SNUIPP dans les Hauts de Seine. Ils apportent ainsi les seuls moyens dont dispose le syndicat pour assurer la défense des personnels. Bien plus, ils contribuent à la vie et au fonctionnement du SNUIPP et de la FSU.

En vous syndiquant, vous contribuerez à l'élaboration des positions et des actions collectives. Régulièrement, vous serez informés par la presse nationale et départementale. Lors des différentes opérations administratives, vous serez informés individuellement de votre situation (promotion, mouvement, permutations nationales, stages...).



Nous avons besoin de votre engagement pour collectivement continuer à revendiquer une véritable transformation de l'école fondée sur la justice et l'équité et pour exiger l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Bulletin d'adhésion ou de réadhésion

à retourner au SNUIPP 92 - 3 bis rue Waldeck Rochet - 92 000 Nanterre

Nom (M./Mme)

Nom patronymique

Prénoms

Date de naissance / /

Adresse personnelle

.....

.....

N° de téléphone : fixe : portable :

En donnant mon portable, je peux être informé de certains résultats de CAPD (mouvement...).

Email :

En donnant mon mail, je reçois en plus les circulaires aux écoles par courrier électronique.

Etablissement d'exercice :

Commune : Poste occupé :

Corps : Echelon :

Paiement ☐ par chèque

voir cotisations au dos

☐ par prélèvement automatique

remplir le formulaire ci-dessous

Date :

Signature :

Mise en conformité avec la Commission Nationale Informatique

Je me syndique au SNUIPP 92 / FSU afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'éducation, au maintien de l'unité de la profession.

Le SNUIPP 92 pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par les syndicats. J'accepte de fournir au SNUIPP 92

les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même en m'adressant au SNUIPP 92.

Paiement par prélèvement automatique

1. Choisir le nombre de prélèvements souhaité
(voir le tableau pour le nombre maximum)
2. Remplir le mandat de prélèvement SEPA au dos
(compléter toutes les rubriques)
3. Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB)
ou postal (RIP)

Cotisation (de septembre 2016 à août 2017) : €

(consultez les tableaux au dos)

Nombre de prélèvements :

Cotisation arrivée avant le	1 ^{er} prélèvement le	Nbre max. de prélèvements
15/09/16	5/10/16	10
15/10/16	5/11/16	9
15/11/16	5/12/16	8
15/12/16	5/01/17	7
15/01/17	5/02/17	6
15/02/17	5/03/17	5
15/03/17	5/04/17	4
15/04/17	5/05/17	3
15/05/17	5/06/17	2

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA		SNUipp92
Référence unique du mandat : 		
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) (<i>NOM DU CREANCIER</i>) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de (<i>NOM DU CREANCIER</i>). Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,		
Veuillez compléter les champs marqués *		
Votre Nom	*	1
	Nom / Prénoms du débiteur	
Votre adresse	*	2
	Numéro et nom de la rue	
	* *	3
	Code Postal Ville	
	*	4
	Pays	
Les coordonnées de votre compte	* 	5
	Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)	
		6
	Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)	
Nom du créancier	*SNUipp92	7
	Nom du créancier	
ICS	FR46ZZZ424915	
	Identifiant créancier SEPA	8
	*3 , bis rue Waldeck Rochet	9
	Numéro et nom de la rue	
	* * Nanterre	10
	Code Postal Ville	
	*France	11
	Pays	
Type de Paiement	* Paiement récurrent / répétitif ☐ Paiement ponctuel ☐	
Signé à	*	12
	 	13
	Lieu Date	
Signature(s)	*Veuillez signer ici	
Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque		
A retourner à:		Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

Cotisations en EUROS

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Valeur cotisation par point d'indice : 0,285
Instituteur	98	102	105	107	109	111	114	120	126	133	147	Montant à verser
<i>Coût réel *</i>	32.67	34	35	35.67	36.33	37	38	40	42	44.33	49	
Professeur des écoles			100	121	127	136	145	154	165	182	191	Montant à verser
<i>Coût réel *</i>			33.33	40.33	42.33	45.33	48.33	51.33	55	60.67	63.67	
Prof. des écoles hors classe	144	162	174	183	199	216	228					Montant à verser
<i>Coût réel *</i>	48	54	58	61	66.33	72	76					

* coût réel = après réduction d'impôts de 66 %

Temps partiels :
x% de la cotisation,
en fonction de la
quotité travaillée

Congé formation :
85% de la cotisation

MAJORATIONS DE COTISATION		Coût réel
ASH (réseau, CLIS, enseignant référent)	+ 10	3.33
Conseiller pédagogique / MF	+ 10	3.33
Directeur 2/4 classes	+ 9	3
Directeur 5/9 classes	+ 14	4.67
Directeur 10 classes et +	+ 18	6
Directeur SEGPA	+ 16	5.33
Directeur EREA	+ 38	12.67

		Coût réel
PES (<i>tarif unique</i>)	50	16.67
Contractuels (<i>tarif unique</i>)	45	15
Assistant d'éducation, EVS, AVS	41	13.94
Retraité <i>à partir de</i>	85	28.33
disponibilité, congé parental	65	21.67
Temps partiel 50 %	82	27.33